

Braine-l'Alleud, le 19 aout 2021

Collège Communal  
Avenue du 21 Juillet, 1  
1420 Braine-l'Alleud

Monsieur le Député–Bourgmestre,  
Mesdames et Messieurs les Échevins,  
Monsieur le Directeur Général,  
Monsieur le Président du CPAS,

Objet : Proposition de motion du Conseil d'Administration (CA) du Centre Culturel de Braine-l'Alleud

## Position du Conseil d'Administration sur l'avenir de l'institution

Au vu des conclusions préalables de l'audit auxquelles certains membres du CA ont pu avoir accès, de la situation actuelle de vacance prolongée de direction et de la perspective du démarrage prochain du nouveau contrat-programme, de manière à lever toute ambiguïté sur sa position quant à l'avenir du Centre culturel, le Conseil d'Administration :

1. **Déclare souhaiter la continuation de la collaboration** avec la Commune de Braine-l'Alleud et avec la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), c'est-à-dire :
  - a. L'inscription des activités futures du Centre culturel dans le cadre du Décret de manière à continuer à bénéficier du financement de la FWB mais aussi des nombreuses collaborations et synergies auxquelles ce cadre donne accès
  - b. La clarification et le renforcement des modalités de collaboration avec la Commune dans le cadre d'une politique culturelle communale dont au moins les traits essentiels devraient lui être communiqués
  
2. **Déclare son intention d'initier et d'encadrer une réflexion sur l'organisation** du Centre Culturel
  - a. Dès que la nouvelle direction aura pu être recrutée
  - b. Réflexion collective associant la Commune, la FWB, le personnel, dont la direction, et les membres du CA
  - c. Réflexion ciblée et d'une durée définie (de l'ordre de quelques semaines) sur l'organisation interne du Centre culturel (tenant compte des conclusions de l'audit) et sur les modalités de collaboration avec la Commune évoquées en 1.b. ci-dessus

**3. Demande à la Commune de se prononcer le plus rapidement possible**

- a. Sur son intention de continuer la collaboration avec la FWB (voir 1.a. ci-dessus)
- b. Sur les traits essentiels de la politique culturelle qu'elle entend mener et que le Centre culturel doit prendre en compte (voir 1.b. ci-dessus)
- c. Son soutien à la réflexion sur l'organisation du Centre culturel que le CA entend mener (voir 2. ci-dessus) et sa volonté d'y participer

4. **Souligne qu'il est urgent que la Commune donne ce signal** (cfr 3. ci-dessus) pour permettre d'avancer sur le recrutement d'une nouvelle direction dans la mesure où tant que ce signal ne sera pas donné, la FWB n'apportera pas son soutien à la procédure de recrutement, ce qui empêche actuellement le CA d'enclencher cette procédure.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Député-Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins, Monsieur le Directeur Général, Monsieur le Président du CPAS, l'expression de mes salutations distinguées.

Aurélie Etienne,

Présidente